

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 28 novembre à 20h00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, composé de 15 membres en exercice, s'est assemblé à la salle de réunion de la Commune de Valence sur Baïse, 14 place de l'Hôtel de Ville à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

ETAIENT PRESENTS : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, PUYAL Jean-Pierre, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE GARCIA Béatrice, MESTRE Monique, DUPY-BIARD Marie-Christine, VERZENI Chantal, LASSERRE Alain

ABSENTE EXCUSEE :

ABSENT :

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION : BOUCON Patrick a donné pouvoir à BROCA LANNAUD Marie-Thérèse, FILLATRE Rachael a donné pouvoir à LASSIS Henri, ROIRAND Nathalie a donné pouvoir à SAPIN Isabelle, CAPERAN Paul a donné pouvoir à LASSERRE Alain

SECRETAIRE : DUPY-BIARD Marie-Christine

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2018

Le conseil municipal décide **d'ADOPTER** à la majorité (une voix abstention, Alain LASSERRE) le conseil municipal du 31 Octobre 2018.

SIAEP DE CAUSSENS - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE VALENCE SUR BAÏSE

Le conseil municipal, à l'unanimité **PREND ACTE** du rapport annuel 2017 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif du Syndicat des Eaux de CAUSSENS.

DETERMINATION DES CHARGES FORFAITAIRES DU PORT

La Communauté des Communes de la Ténarèze

Le conseil municipal décide à l'unanimité **D'EMETTRE** un titre à la Communauté des Communes de la Ténarèze à hauteur de 2 562.47 € correspondant aux charges liées à l'activité portuaire pour 2017.

DETERMINATION DES CHARGES FORFAITAIRES DE L'APPARTEMENT SITUE 20 GRANDE RUE POUR UN REVERSEMENT A LA COMMUNE

Le conseil municipal décide à l'unanimité **D'EMETTRE** un titre à Mademoiselle Mélissa BAQUE à hauteur de 440.26 € correspondant aux différentes dépenses liées à son logement situé 20 grande Rue.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Choix de la maîtrise d'œuvre pour la partie désamiantage et pose du bac acier

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE CHOISIR** l'architecte Laurence DAUNES associé avec l'économiste Jean-Marie DELATTRE pour un montant de 5 040 € HT soit 6 048 € TTC

MISE EN PLACE DE RADARS PEDAGOGIQUES SUR LA ROUTE NEUVE ET L'AVENUE DU BATAILLON DE L'ARMAGNAC

Le conseil municipal décide à la majorité (une voix contre, Paul CAPERAN) **DE CHOISIR** le Syndicat d'Énergie du Gers pour l'installation de deux radars pédagogiques (un autonome et un raccordé sur l'éclairage public) sur la Route Neuve pour le prix de 9 980.62 € HT avec une subvention à hauteur de 2 994.19 € et **DE CHOISIR** le Syndicat d'Énergie du Gers pour l'installation d'un radar pédagogique autonome sur l'Avenue du Bataillon de l'Armagnac pour le prix de 4 632.88 € HT avec une subvention à hauteur de 1 389.86 €.

MAISON DE SANTE

Mise en place d'un bail pour les praticiens

Le conseil municipal décide à l'unanimité **D'ETABLIR** un bail, à compter du 01 janvier 2019 pour les praticiens (médecins, ostéopathe, infirmières) acte qui sera passé avec Maître BOUYSSOU, Notaire, **D'ETABLIR** une convention d'occupation, à compter du 01 janvier 2019 pour le cabinet polyvalent (podologue, diététicienne, sophrologue, psychologue, ...), acte qui sera passé avec maître BOUYSSOU, Notaire, **QUE** les charges communes soient prises en charge par l'ensemble des praticiens, **QUE** les frais d'actes notariés soient pris en charge par moitié.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA CREATION D'UN MUSEE DE LA RESISTANCE A AUCH

Le conseil municipal décide à l'unanimité **D'AJOURNER** ce point à l'ordre du jour par manque d'informations.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA LISTE ELECTORALE

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE NOMMER** sur la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, Bernard LAPEYRE, Henri LASSIS, Monique MESTRE, **DE NOMMER** sur la 2^e liste, Chantal VERZENI, Alain LASSERRE

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GERS

Le conseil municipal décide à l'unanimité **METTRE** en place la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers

QUESTIONS DIVERSES

Marie-Thérèse BROCA LANNAUD

Portes ouvertes de la Maison de santé - Mercredi 19 décembre de 17h00 à 20h00.

Sécurisation de l'Avenue René Cassin – Réunion publique à la salle des fêtes le jeudi 13 décembre 2018 à 20h00.

Vœux - Les vœux de la municipalité se dérouleront le dimanche 13 janvier 2019 à la salle des fêtes.

Monique MESTRE

Chats errants - Problèmes de chats errants sur Ampeils et dans la rue Louis Cames.

Henri LASSIS

Trigone. – Point sur les travaux.

Fibre optique – Raccordement gratuit

Réunion au Syndicat d'Énergie – Développement du plan de méthanisation

Bulletin Municipal - Impression le 14 décembre. Distribution début janvier.

Alain LASSERRE

Problème de signalisation et de sortie du chemin de la Rivière.

Problème de visibilité en sortant de l'avenue des Acacias.

Sécurisation de l'escalier qui monte du port au village.

Demande d'échanges sur différents points de la Commune entre élus.

Bernard LAPEYRE

Portail du jardin public - Restauration

Isabelle SAPIN

Spectacle de Noël - Dimanche 16 décembre à 16h00 à la salle des fêtes

Fin de séance à 21h25